



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolémie

Question écrite n° 123201

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat chargé des transports sur le développement des éthylotests qui apparaît comme une bonne réponse au niveau de la lutte contre les effets de l'alcool. À l'heure actuelle, seuls sont référencés et homologués les éthylotests avec ballon alors même qu'il existe des éthylotests chimiques sans ballon qui ont fait preuve d'efficacité. Il lui serait agréable de connaître les raisons du développement de l'un par rapport à l'autre et la possibilité d'une normalisation NF sur les éthylotests chimiques sans ballon.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123201

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4688